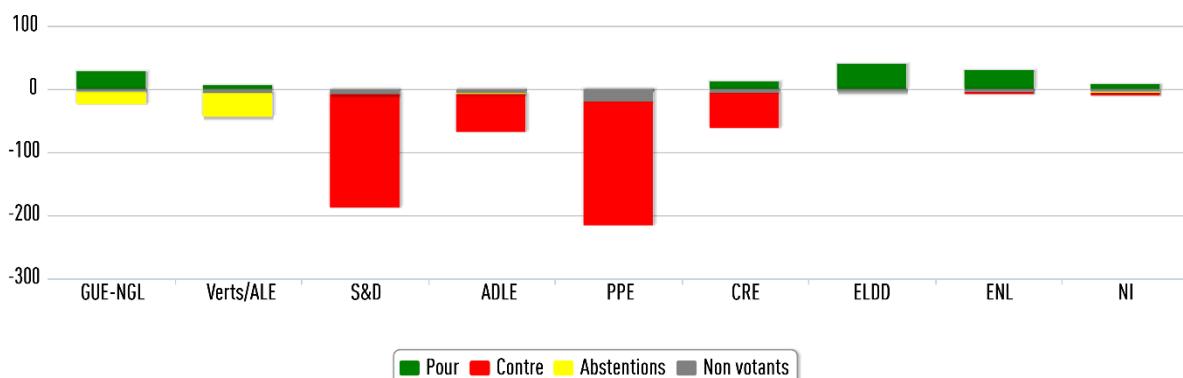


Faudrait-il limiter les interventions du Plan Juncker visant à soutenir la croissance ?

Le vote des parlementaires européens

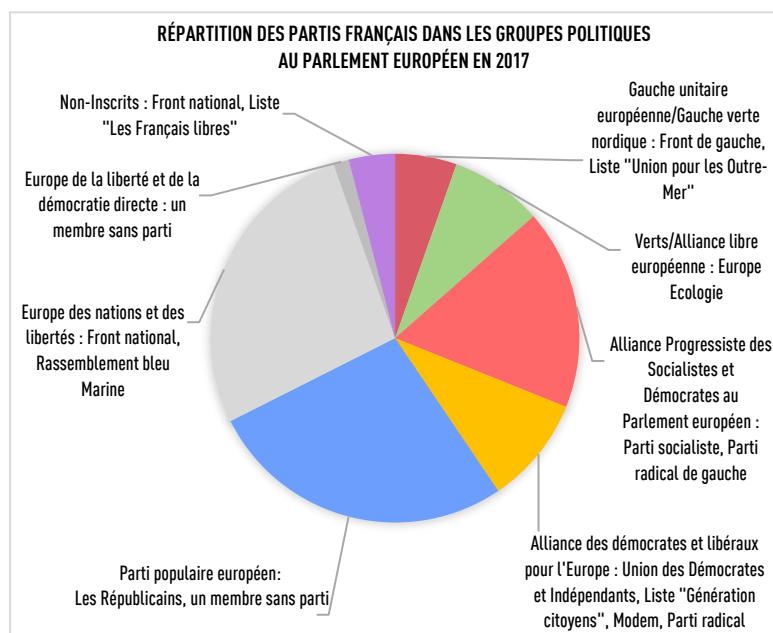


Le Fonds européen pour les investissements stratégiques, l'un des piliers du Plan d'investissement pour l'Europe, est l'un des projets phares de l'actuelle Commission. L'objectif du Plan Juncker (EFSI) est de mobiliser au moins 315 milliards d'euros d'investissements supplémentaires dans l'économie de l'UE sur une période de trois ans (2015 - 2018). Il consiste en une garantie de 16 milliards d'euros provenant du budget de l'UE, montant en partie financé par des fonds destinés à d'autres programmes de l'UE, notamment Horizon 2020 et le mécanisme pour l'interconnexion en Europe.

Malgré son caractère innovant, certains parlementaires l'ont critiqué, émettant des doutes sur l'additionnalité et la qualité des projets financés ainsi que sur la pertinence globale de cet instrument pour assurer la croissance et le développement. Cependant, la plupart des députés l'ont défendu et un amendement critique présenté par le groupe ELDD a été rejeté à plus de 70 %.

Les groupes centristes ADLE, S&D, PPE et CRE ont fermement soutenu l'initiative de la Commission Juncker, tandis qu'ELDD et ENL ont voté contre. À noter que la majorité des députés Verts/ALE et un grand nombre de parlementaires GUE-NGL se sont abstenus.

En général, les députés français ont suivi la ligne de leurs groupes politiques pendant la séance plénière. Ainsi, tous les députés socialistes, centristes et Les Républicains ont voté en faveur de l'EFSI. De même, tous les membres du parti français Europe Écologie ont suivi la ligne de leur groupe et se sont abstenus.



Tous les représentants de la circonscription Sud-Ouest n'étaient pas du même avis sur l'EFSI. Les députés Front national et Front de gauche ont soutenu l'amendement critique, mais les membres des Républicains et du Parti socialiste ont défendu le fonds créé par la Commission Juncker. Quant à l'élu des Verts, José Bové, il a suivi la ligne de son groupe et s'est abstenu.

Faudrait-il limiter les interventions du Plan Juncker visant à soutenir la croissance ?

Le vote des parlementaires européens du Sud-Ouest*.

Pour

Jean-Luc MÉLENCHON



Front de Gauche

Louis ALIOT



Front national

Edouard FERRAND



Front national

Joëlle MÉLIN



Front national

GUE/NGL

ENL

ENL

ENL

Contre

Michèle ALLIOT-MARIE



Les Républicains

Franck PROUST



Les Républicains

Eric ANDRIEU



Parti socialiste

Virginie ROZIÈRE



Parti radical de gauche

PPE

PPE

S&D

S&D

Abstention

José BOVÉ



Europe Écologie

Verts/ALE

Excusé

Robert ROCHEFORT

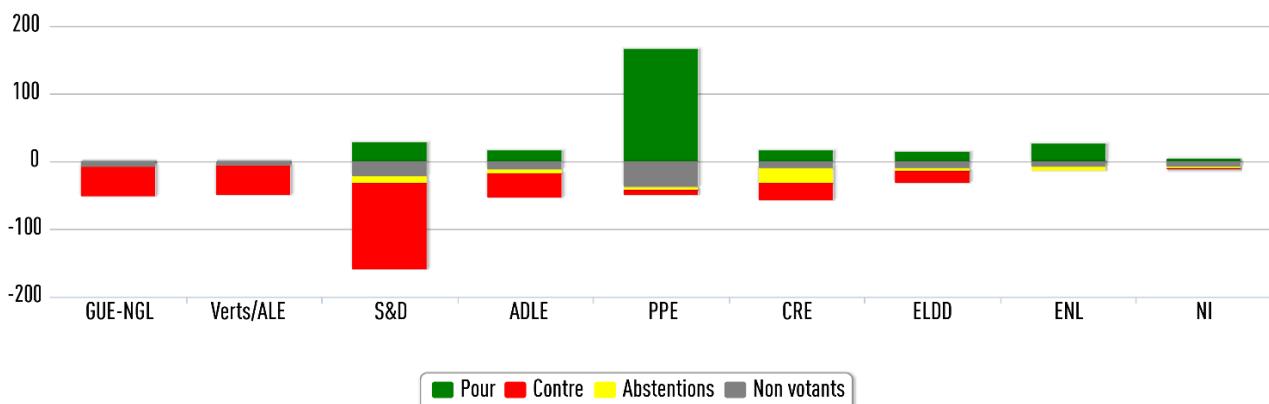


Mouvement Démocrate

ADLE

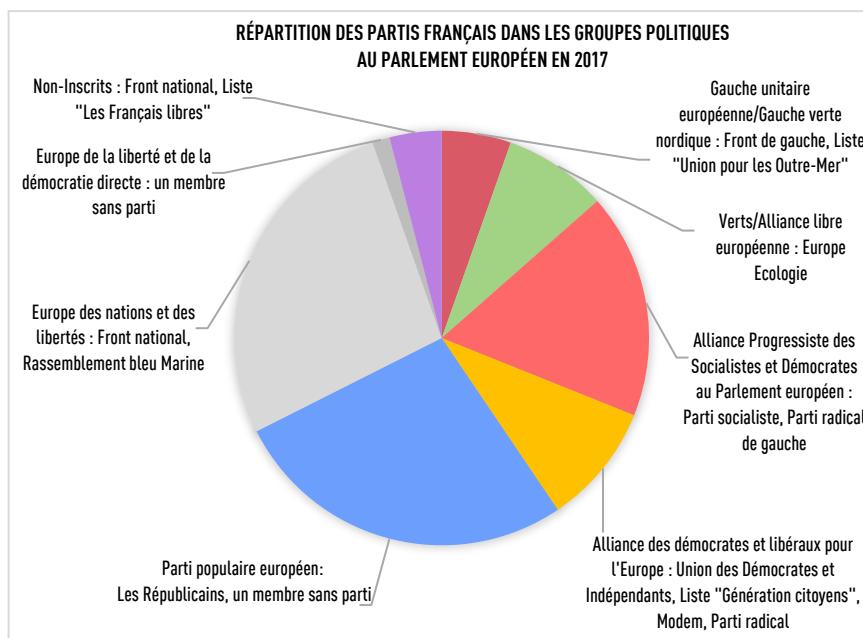
Les employeurs devraient-ils interdire les signes religieux au travail ?

Le vote des parlementaires européens



Deux mois après les attentats de Nice, les députés européens ont voté sur un amendement défendant les droits des employeurs à interdire les symboles religieux sur le lieu de travail quand il s'agit de symboles qui portent atteinte aux droits des femmes et peuvent entraîner des problèmes de sécurité. Ce vote résonne particulièrement dans le contexte français, la France ayant déjà interdit le port du voile dans les écoles publiques, ainsi que la burqa et le niqab (des voiles qui couvrent le visage des femmes).

La majorité des députés de la circonscription Sud-Ouest a voté pour l'interdiction des symboles religieux sur les lieux de travail. Tous les membres du Parti socialiste et des Républicains ont ainsi soutenu la possibilité d'interdire de tels symboles, les deux députés socialistes (Virginie Rozière et Éric Andrieu) s'écartant sur ce sujet de la ligne de leur groupe S&D. Jean-Luc Mélenchon a lui aussi voté en faveur de l'interdiction (seul député du groupe GUE-NGL à soutenir l'amendement). Enfin, les élus Front national ont eux aussi voté pour l'interdiction, à l'exception de Louis Aliot qui n'a pas participé au vote. Le député écologiste José Bové a été le seul représentant français de la région Sud-Ouest à s'opposer à l'interdiction du port de symboles religieux.



Les employeurs devraient-ils interdire les signes religieux au travail ?

Le vote des parlementaires européens du Sud-Ouest*.

Pour

Jean-Luc MÉLENCHON



Front de Gauche

Edouard FERRAND



Front national

Joëlle MÉLIN



Front national

Michèle ALLIOT-MARIE



Les Républicains

Franck PROUST



Les Républicains

Eric ANDRIEU



Parti socialiste

GUE/NGL

ENL

ENL

PPE

PPE

S&D

Virginie ROZIÈRE



Parti radical de gauche

S&D

Contre

José BOVÉ



Europe Écologie

Verts/ALE

Ne vote pas

Louis ALIOT



Front national

ENL

Excusé

Robert ROCHEFORT

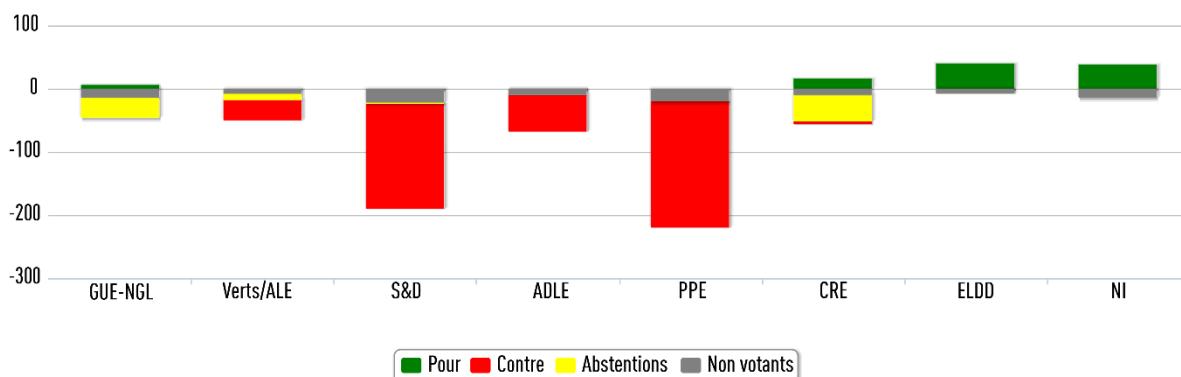


Mouvement Démocrate

ADLE

Le Parlement devrait-il censurer la Commission européenne ?

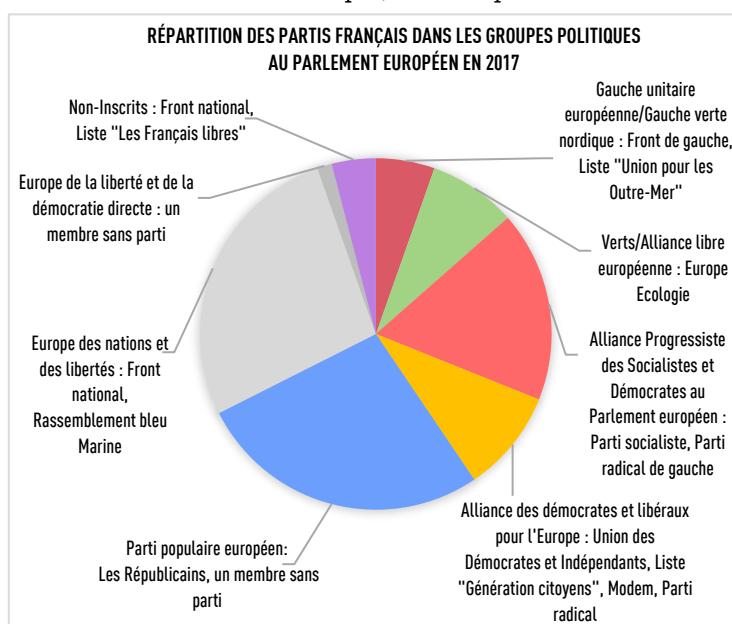
Le vote des parlementaires européens



Peu après l'approbation de sa nomination par le Parlement européen, le nouveau président de la Commission a été mis en cause dans une affaire pointant sa responsabilité, en tant qu'ancien Premier ministre du Luxembourg, dans la définition de politiques d'exemption fiscale au profit d'entreprises multinationales. La motion de censure visant la Commission a été initiée par les députés eurosceptiques ELDD et ENL, mais elle a été rejetée par plus de 70 % des votants. Néanmoins, plus de 189 députés n'ont pas voté contre la motion, remettant ainsi en question la légitimité de Jean-Claude Juncker à la tête de la Commission. Les groupes PPE, S&D, ADLE et Verts ont soutenu le président Juncker, tandis que la majorité des députés CRE et GUE-NGL a choisi de s'abstenir.

Alors que les députés français avaient été très partagés lors de l'élection de la Commission dirigée par Jean-Claude Juncker, une grande majorité d'entre eux a rejeté la motion de censure.

Il est intéressant de noter que, à l'exception des membres présents du Front national, aucun des autres députés français de la région Sud-Ouest n'a soutenu la motion portée par le groupe ENL. Ainsi, à part l'élu du Front de gauche qui s'est abstenu, tous les autres parlementaires ont suivi la ligne de leurs groupes politiques respectifs et ont rejeté la motion de censure de la Commission. À noter toutefois que, bien qu'ayant soutenu la position de son groupe politique en s'opposant à la motion de censure portée par les groupes eurosceptiques, José Bové a été le seul député écologiste français à voter contre, ses homologues français du groupe s'étant abstenus ou n'ayant pas participé au vote.



Le Parlement devrait-il censurer la Commission européenne ?

Le vote des parlementaires européens du Sud-Ouest*.

Pour

Louis ALIOT



Front national

Edouard FERRAND



Front national

Joëlle MÉLIN



Front national

ENL

ENL

ENL

Contre

Robert ROCHEFORT



Mouvement Démocrate

Michèle ALLIOT-MARIE



Les Républicains

Franck PROUST



Les Républicains

José BOVÉ



Europe Écologie

Eric ANDRIEU



Parti socialiste

Virginie ROZIÈRE



Parti radical de gauche

ADLE

PPE

PPE

Verts/ALE

S&D

S&D

Abstention

Jean-Luc MÉLENCHON

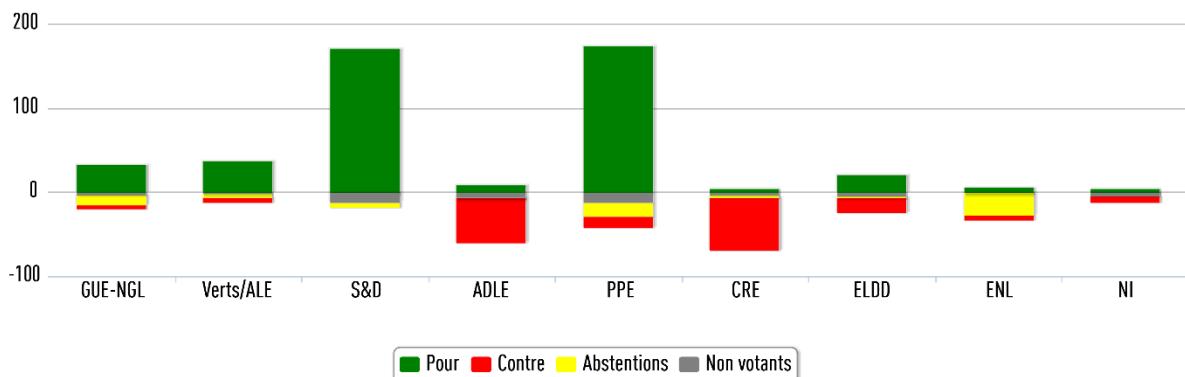


Front de Gauche

GUE/NGL

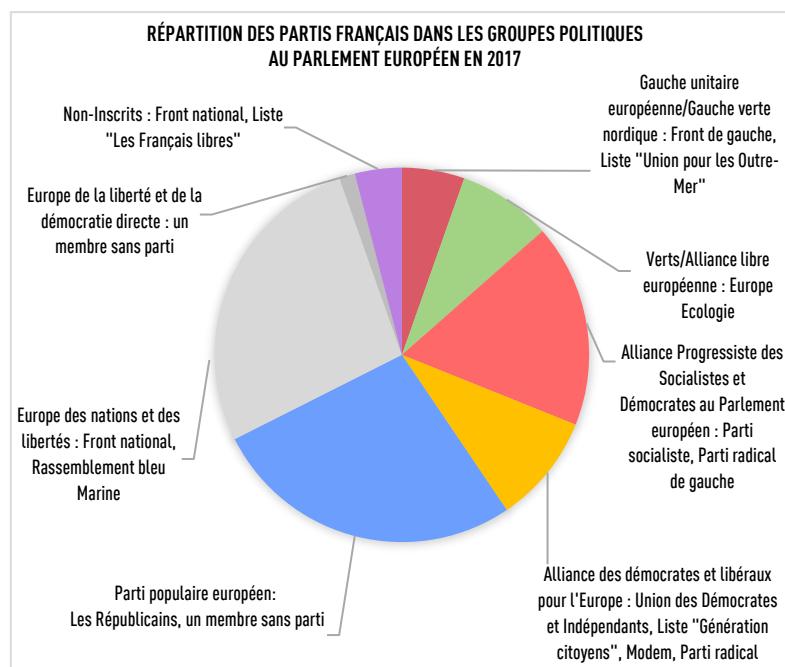
L'UE devrait-elle coopérer de façon plus étroite avec l'Iran ?

Le vote des parlementaires européens



Le 25 octobre 2016, le Parlement européen a adopté une résolution plaident pour un resserrement des relations de l'Union européenne avec la République islamique d'Iran, tout particulièrement dans le domaine économique. Cette résolution a été adoptée par une majorité hétérogène constituée de députés GUE-NGL, Verts/ALE, S&D, PPE et ELDD. En revanche, les députés libéraux ADLE et CRE ont voté contre et la plupart des membres du groupe ENL se sont abstenus.

Les députés français de la circonscription Sud-Ouest étaient partagés sur cette question et ils ont en général suivi la ligne de leurs groupes politiques. Les trois membres du Front national (ENL) ont ainsi choisi de s'abstenir.



La plus forte opposition au resserrement des relations avec l'Iran est venue de la gauche, José Bové (Verts) et Jean-Luc Mélenchon (Front de gauche) ayant voté contre le rapport final. À noter que Jean-Luc Mélenchon a été le seul député français de la GUE à s'y opposer, son groupe politique au Parlement européen ayant soutenu le texte. Les seuls votes favorables au rapprochement avec l'Iran ont été ceux de tous les élus socialistes et Les Républicains.

L'UE devrait-elle coopérer de façon plus étroite avec l'Iran ?

Le vote des parlementaires européens du Sud-Ouest*.

Pour

Michèle ALLIOT-MARIE



Les Républicains

Franck PROUST



Les Républicains

Eric ANDRIEU



Parti socialiste

Virginie ROZIÈRE



Parti radical de gauche

PPE

PPE

S&D

S&D

Contre

Jean-Luc MÉLENCHON



Front de Gauche

José BOVÉ



Europe Écologie

GUE/NGL

Verts/ALE

Abstention

Louis ALIOT



Front national

Edouard FERRAND



Front national

Joëlle MÉLIN



Front national

ENL

ENL

ENL

Excusé

Robert ROCHEFORT

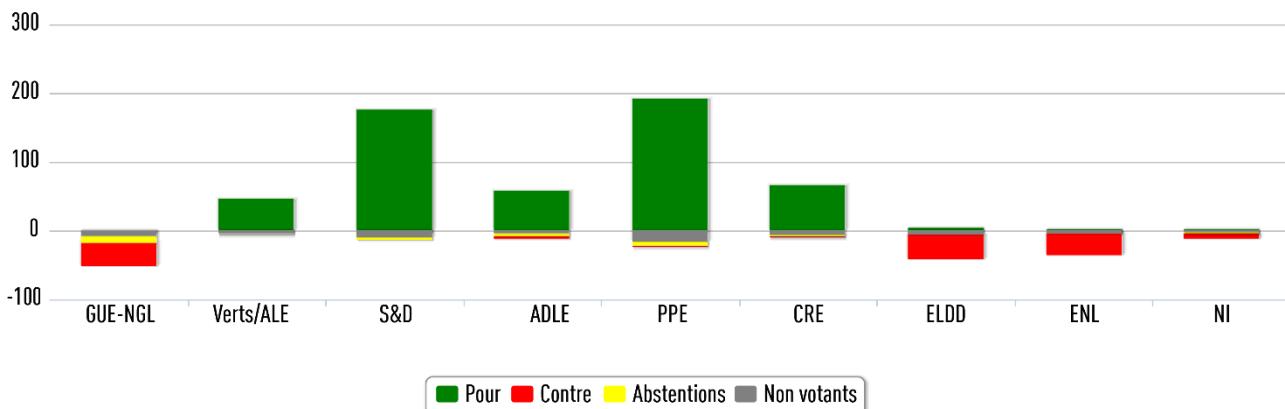


Mouvement Démocrate

ADLE

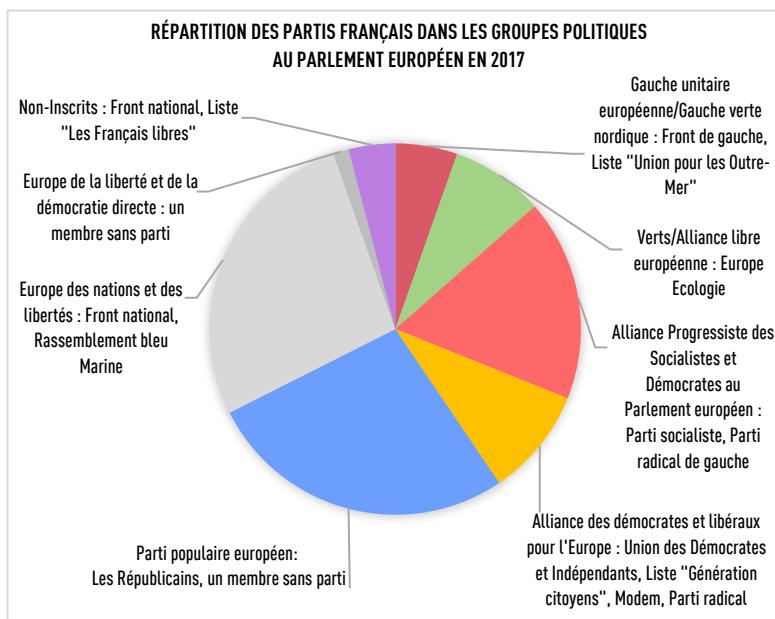
L'UE devrait-elle refuser le doublement de la capacité du gazoduc Nord Stream II ?

Le vote des parlementaires européens



Nord Stream II est un projet visant à doubler la capacité du gazoduc existant en mer Baltique et qui transporte le gaz de la Russie vers l'Allemagne, via les zones économiques exclusives finlandaise, suédoise et danoise (en évitant les États baltes et la Pologne). La demande européenne de gaz diminue depuis 2010, ce qui incite de nombreux pays d'Europe centrale et de l'Est à s'opposer à ce projet. Ils y voient une manœuvre de la Russie pour accroître son influence dans l'UE et pour réduire la quantité de gaz russe transiting par l'Ukraine. En revanche, le ministère de l'Économie allemand de même que l'Autriche sont davantage intéressés par les effets positifs du projet sur l'économie allemande et par la continuité de l'approvisionnement en gaz russe.

Une grande majorité des députés a fait état de préoccupations quant au projet Nord Stream II et certains parlementaires ont même pris des positions allant à l'encontre de celles adoptées par leurs partis nationaux. Par exemple des députés allemands du groupe S&D se sont opposés au projet pourtant soutenu par le leader de leur parti, Sigmar Gabriel.



Sur ce sujet, les positions politiques sont jugées plus importantes que les affiliations nationales. Les groupes PPE, S&D, ADLE, CRE et Verts/ALE ont fait part de leurs inquiétudes quant au doublement de capacité du gazoduc Nord Stream, à l'inverse des groupes GUE-NGL, ELDD et ENL.

Les représentants de la circonscription Sud-Ouest ont pour la plupart suivi la ligne de leurs groupes politiques au Parlement. Les membres du Front national se sont montrés favorables au doublement de capacité du gazoduc. Les autres députés de la région - socialistes, Les Républicains, centristes et Verts - ont voté contre le projet d'extension. La seule abstention est venue du leader du Front de gauche, Jean-Luc Mélenchon.

L'UE devrait-elle refuser le doublement de la capacité du gazoduc Nord Stream II ?

Le vote des parlementaires européens du Sud-Ouest*.

Pour

Robert ROCHEFORT



Mouvement Démocrate

Michèle ALLIOT-MARIE



Les Républicains

Franck PROUST



Les Républicains

José BOVÉ



Europe Écologie

Eric ANDRIEU



Parti socialiste

Virginie ROZIERE



Parti radical de gauche

ADLE

PPE

PPE

Verts/ALE

S&D

S&D

Contre

Louis ALIOT



Front national

Edouard FERRAND



Front national

Joëlle MÉLIN



Front national

ENL

ENL

ENL

Abstention

Jean-Luc MÉLENCHON

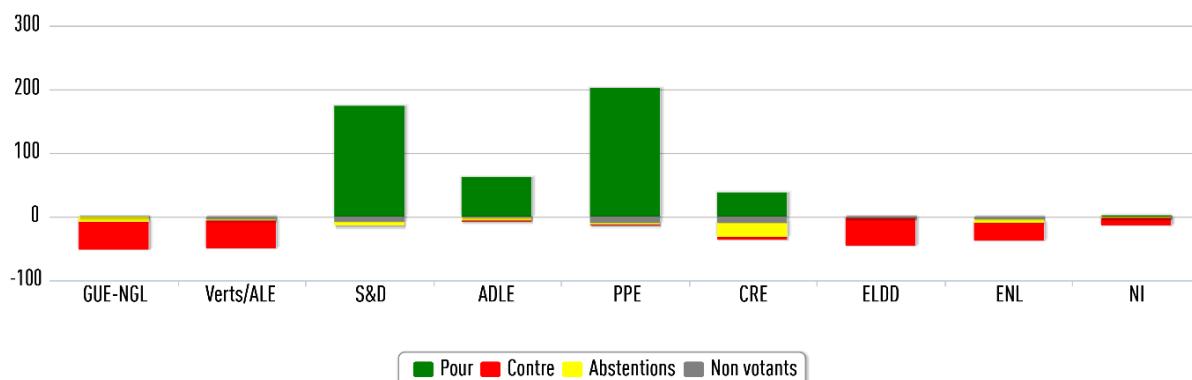


Front de Gauche

GUE/NGL

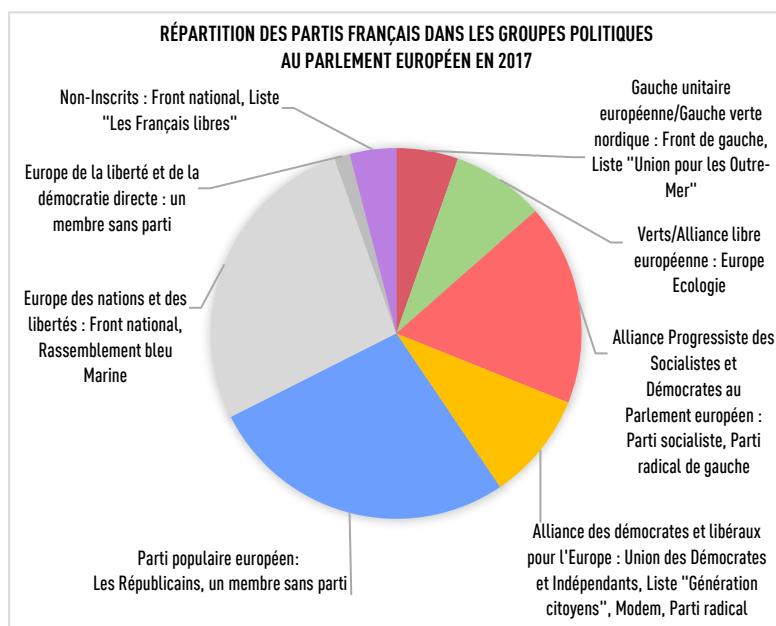
Le Parlement européen devrait-il investir la Commission Juncker ?

Le vote des parlementaires européens



L'actuel collège des commissaires dirigé par Jean-Claude Juncker a été élu par le Parlement européen le 22 octobre 2014, quelques mois après les élections européennes.

Plus de 60 % des députés ont voté en faveur de la nouvelle Commission, mais le soutien le plus marqué est venu des trois groupes centristes du Parlement : Parti populaire européen, libéraux et socio-démocrates. Inversement, les autres groupes politiques ont voté contre la mise en place du nouveau collège des commissaires, sauf la CRE dont les députés y étaient pour certains favorables et d'autres opposés, tandis que quelques-uns se sont abstenus.



Il est intéressant de remarquer que les députés français n'étaient pas en phase avec le reste de l'assemblée : 35 d'entre eux ont voté contre et 34 autres ont voté pour.

En dépit de certaines dissensions au sein des partis centristes français, les députés socialistes, Les Républicains et du Mouvement démocratique de la circonscription Sud-Ouest ont voté en faveur de l'élection de la Commission Juncker. Les membres des groupes d'opposition ont sans surprise voté contre, à savoir tous les députés Front national, Verts et Front de gauche.

Le Parlement européen devrait-il investir la Commission Juncker ?

Le vote des parlementaires européens du Sud-Ouest*.

Pour

Robert ROCHEFORT



Mouvement Démocrate

Michèle ALLIOT-MARIE



Les Républicains

Franck PROUST



Les Républicains

Eric ANDRIEU



Parti socialiste

Virginie ROZIÈRE



Parti radical de gauche

ADLE

PPE

PPE

S&D

S&D

Contre

Jean-Luc MÉLENCHON



Front de Gauche

Louis ALIOT



Front national

Edouard FERRAND



Front national

Joëlle MÉLIN



Front national

José BOVÉ



Europe Écologie

GUE/NGL

ENL

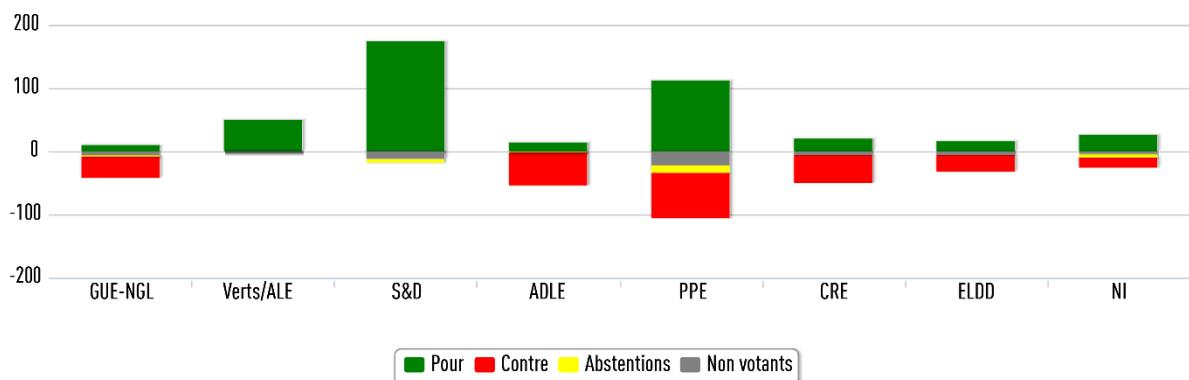
ENL

ENL

Verts/ALE

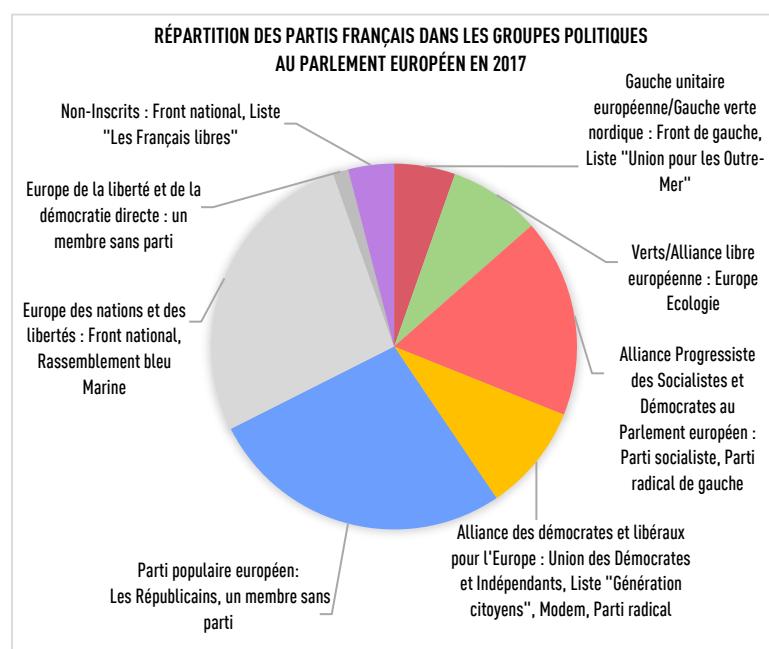
L'UE devrait-elle instaurer un système de paiement des quotas du SCEQE¹ pour l'acier provenant de pays tiers ?

Le vote des parlementaires européens



Les producteurs d'acier européen doivent relever deux grands défis : la baisse de la demande d'acier en Europe et une concurrence féroce avec les exportateurs de pays tiers. Par ailleurs, les parlementaires sont préoccupés par le risque de voir les industries fortement émettrices de CO₂ s'installer dans des pays où les réglementations environnementales sont plus souples, uniquement du fait du renforcement de la réglementation de l'UE en la matière. C'est pourquoi un amendement déposé par le groupe S&D demandait à la Commission d'étudier la possibilité de faire payer des quotas SCEQE sur l'acier importé, afin de lutter contre le phénomène de fuite de carbone et d'amoindrir la concurrence extérieure.

L'amendement a été approuvé par plus de 60 % des députés. Les avis des groupes politiques étaient partagés, en fonction des positions nationales. Cependant, de façon générale, l'amendement a été soutenu par la plupart des membres des groupes PPE, S&D et Verts. Dans les autres groupes, les députés ont généralement voté contre le système proposé, à l'exception notable de 19 parlementaires polonais CRE qui l'ont soutenu.



Par crainte de la concurrence de la Chine, les députés français ont voté à une majorité écrasante pour la proposition : 68 voix pour sur 72 députés ayant participé au vote. Ainsi, tous les élus de la circonscription Sud-Ouest ont soutenu l'amendement, tous groupes politiques confondus.

¹ Système communautaire d'échange de quotas d'émission

L'UE devrait-elle instaurer un système de paiement des quotas du SCEQE (système communautaire d'échange de quotas d'émission) pour l'acier provenant de pays tiers ?

Le vote des parlementaires européens du Sud-Ouest*.

Pour

Jean-Luc MÉLENCHON



Front de Gauche

Louis ALIOT



Front national

Edouard FERRAND



Front national

Joëlle MÉLIN



Front national

Robert ROCHEFORT



Mouvement Démocrate

Michèle ALLIOT-MARIE



Les Républicains

GUE/NGL

ENL

ENL

ENL

ADLE

PPE

Franck PROUST



Les Républicains

José BOVÉ



Europe Écologie

Eric ANDRIEU



Parti socialiste

Virginie ROZIÈRE



Parti radical de gauche

PPE

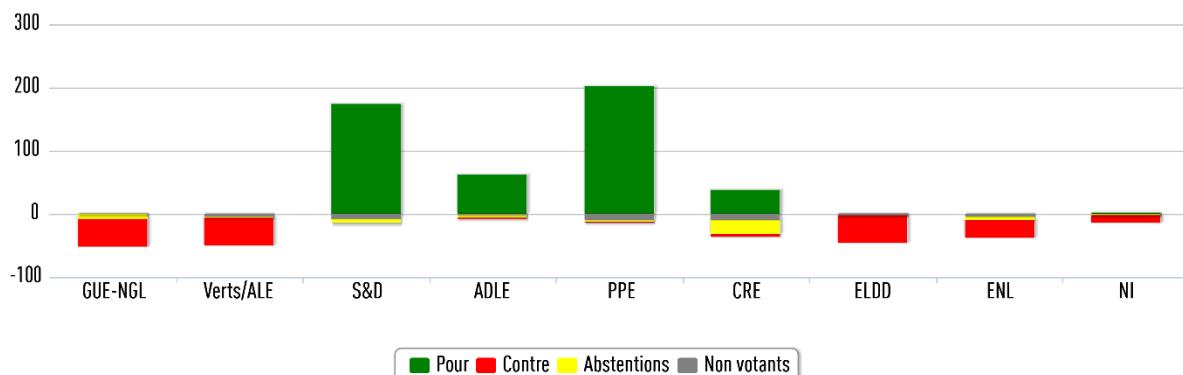
Verts/ALE

S&D

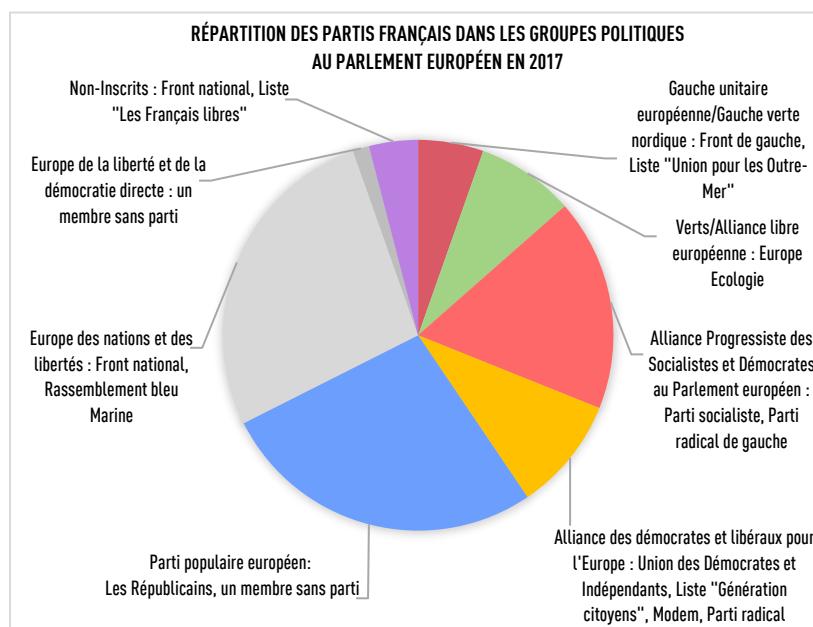
S&D

L'UE devrait-elle se doter d'une Agence européenne de garde-frontières et de garde-côtes ?

Le vote des parlementaires européens



Début juillet 2016, les députés ont voté la création de l'Agence européenne de garde-frontières et de garde-côtes dans le but de centraliser la gestion des frontières au niveau européen. Cette agence remplacera Frontex et pourra déployer une équipe d'experts sur le terrain pour aider les autorités nationales à faire face aux afflux importants de réfugiés dans l'Union européenne. Cette équipe pourra même être déployée sans le consentement de l'État membre concerné, après accord du Conseil européen. La création de la nouvelle agence a été soutenue par les groupes PPE, S&D, ADLE, et par la plupart des députés CRE. Les autres groupes ont massivement voté contre.



Le projet de création de la nouvelle agence a divisé les élus de la région Sud-Ouest : cinq ont voté pour, cinq ont voté contre. Dans les rangs des opposants, on trouve les membres du Front national ainsi que les députés Verts José Bové et du Front de gauche Jean-Luc Mélenchon. En revanche, les membres des Républicains, du Parti socialiste et aussi Robert Rochefort (Mouvement Démocratique) ont soutenu le projet de centralisation.



Mouvement
Européen
France



L'UE devrait-elle se doter d'une Agence européenne de garde-frontières et de garde-côtes ? Le vote des parlementaires européens du Sud-Ouest*.

Pour

Robert ROCHEFORT



Mouvement Démocrate

Michèle ALLIOT-MARIE



Les Républicains

Franck PROUST



Les Républicains

Eric ANDRIEU



Parti socialiste

Virginie ROZIÈRE



Parti radical de gauche

ADLE

PPE

PPE

S&D

S&D

Contre

Jean-Luc MÉLENCHON



Front de Gauche

Louis ALIOT



Front national

Edouard FERRAND



Front national

Joëlle MÉLIN



Front national

José BOVÉ



Europe Écologie

GUE/NGL

ENL

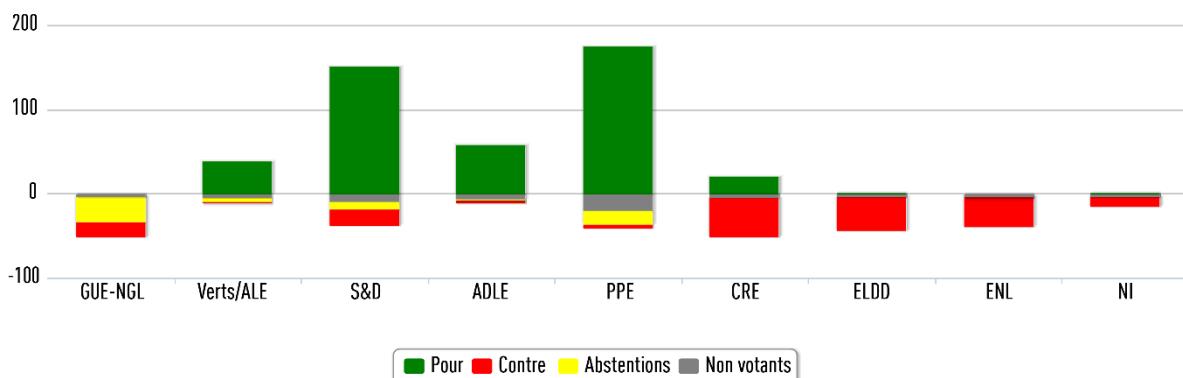
ENL

ENL

Verts/ALE

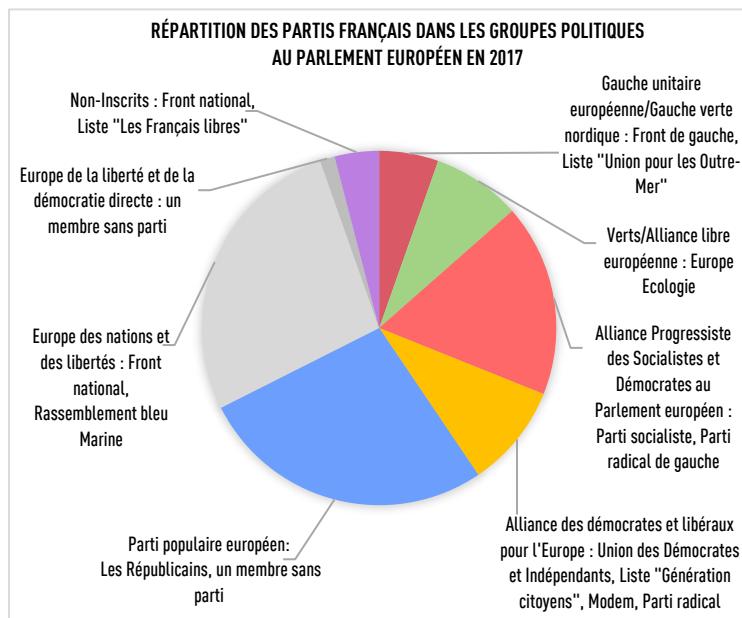
Le Budget de l'UE devrait-il être augmenté ?

Le vote des parlementaires européens



Le budget de l'Union européenne pour l'année 2017 a été voté le mois dernier. Une large majorité de députés au Parlement européen (65 %) a demandé que davantage de moyens soient alloués à l'emploi des jeunes et aux questions migratoires. Un accord provisoire a été transmis au Conseil, mais étant donné que des gouvernements nationaux ne voulaient pas augmenter les dépenses des institutions européennes, certains ont tenté de bloquer les tentatives du Parlement de refuser toute coupe budgétaire. Par la suite, un accord est intervenu entre le Conseil et le Parlement européen : un montant supplémentaire de 500 millions d'euros sera affecté à l'Initiative pour l'emploi des jeunes et 750 millions seront redistribués pour améliorer la gestion des migrations.

Différents groupes politiques au Parlement ont soutenu cette augmentation, à savoir le PPE, S&D, ADLE, les Verts et même une partie de la CRE. En revanche, les groupes eurosceptiques ELDD, ENL et la plupart des députés CRE ont voté contre, tandis que l'extrême gauche était divisée entre opposition et abstention.



Parmi les représentants de la région Sud-Ouest, le soutien au budget amendé par le Parlement est venu de tous les députés Les Républicains, socialistes et écologistes. En revanche, tous les membres du Front national, de même que Jean-Luc Mélenchon du Front de gauche, ont voté contre le projet de budget général.

Parmi les représentants de la région Sud-Ouest, le soutien au budget amendé par le Parlement est venu de tous les députés Les Républicains, socialistes et écologistes. En revanche, tous les membres du Front national, de même que Jean-Luc Mélenchon du Front de gauche, ont voté contre le projet de budget général.

Le Budget de l'UE devrait-il être augmenté ?

Le vote des parlementaires européens du Sud-Ouest*.

Pour

Michèle ALLIOT-MARIE



Les Républicains

Franck PROUST



Les Républicains

José BOVÉ



Europe Écologie

Eric ANDRIEU



Parti socialiste

Virginie ROZIÈRE



Parti radical de gauche

PPE

PPE

Verts/ALE

S&D

S&D

Contre

Jean-Luc MÉLENCHON



Front de Gauche

Louis ALIOT



Front national

Edouard FERRAND



Front national

Joëlle MÉLIN



Front national

GUE/NGL

ENL

ENL

ENL

Excusé

Robert ROCHEFORT



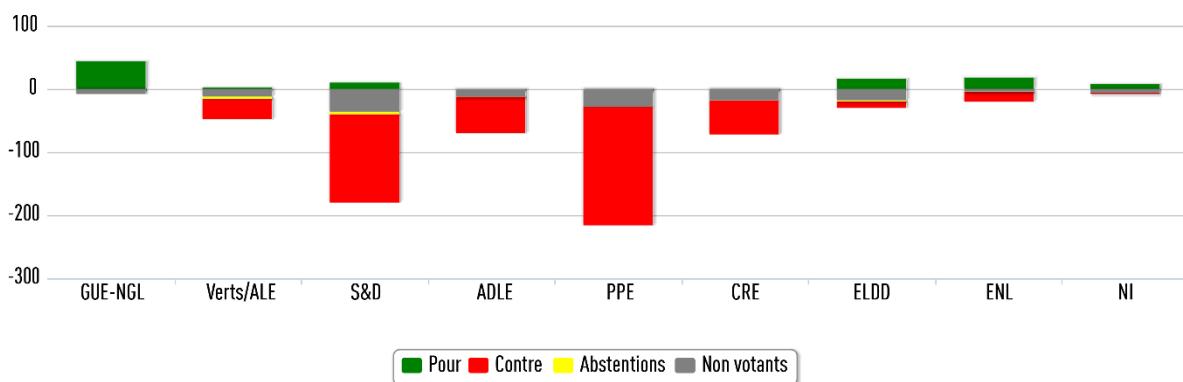
Mouvement Démocrate

ADLE



Faudrait-il empêcher que les sociétés publiques de chemins de fer soient privatisées ?

Le vote des parlementaires européens

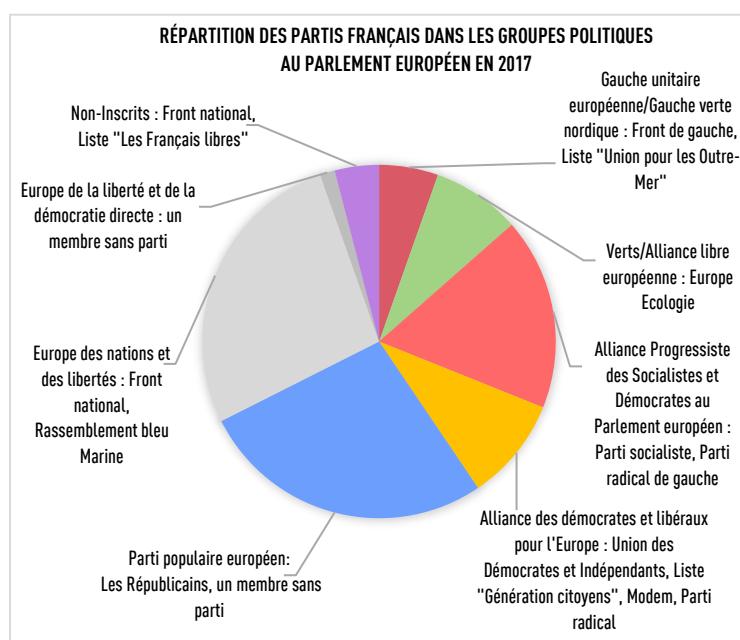


Bien que l'Union européenne n'ait pas compétence en matière de privatisation ou de maintien dans le secteur public des opérateurs ferroviaires, le vote sur cet amendement met en évidence certaines positions intéressantes des partis nationaux. Ainsi une grande majorité des députés (72 %) a rejeté la proposition du groupe d'extrême gauche GUE-NGL, qui invitait les États membres à conserver les systèmes ferroviaires dans le secteur public et, par conséquent, à éviter toute privatisation. Cette initiative était portée par les groupes GUE-NGL, Verts/ALE et ELD, l'opposition étant emmenée par les groupes PPE, ADLE, S&D et CRE. Le groupe d'extrême droite ENL était partagé entre soutien et opposition (le Front national refuse toute privatisation, mais d'autres partis du groupe y sont favorables).

Il est intéressant de relever qu'une majorité des députés français était opposée aux privatisations, alors que la séance plénière a largement rejeté l'amendement. Outre les députés français, seule la plupart de leurs homologues grecs ont soutenu cet amendement. Au sein du parti socialiste français, certains députés, au lieu de suivre la ligne du groupe et de voter contre, ont soutenu le

maintien des systèmes ferroviaires publics et d'autres ont décidé de s'abstenir.

Les députés français de la région Sud-Ouest étaient divisés sur la question de la privatisation des chemins de fer. Si tous les membres présents du Front national et du Front de gauche ont voté en faveur du rejet des privatisations, les députés Les Républicains ainsi que Robert Rochefort (Mouvement Démocratique) se sont opposés à cet amendement. Et bien que le groupe social-démocrate au Parlement ait également voté contre, les deux députés français de cette circonscription, Virginie Rozière et Eric Andrieu, se sont abstenus.



Faudrait-il empêcher que les sociétés publiques de chemins de fer soient privatisées ?

Le vote des parlementaires européens du Sud-Ouest*.

Pour

Jean-Luc MÉLENCHON



Front de Gauche

Louis ALIOT



Front national

Edouard FERRAND



Front national

Joëlle MÉLIN



Front national

GUE/NGL

ENL

ENL

ENL

Contre

Robert ROCHEFORT



Mouvement Démocrate

Michèle ALLIOT-MARIE



Les Républicains

Franck PROUST



Les Républicains

ADLE

PPE

PPE

Abstention

Eric ANDRIEU



Parti socialiste

Virginie ROZIÈRE



Parti radical de gauche

S&D

S&D

Excusé

José BOVÉ

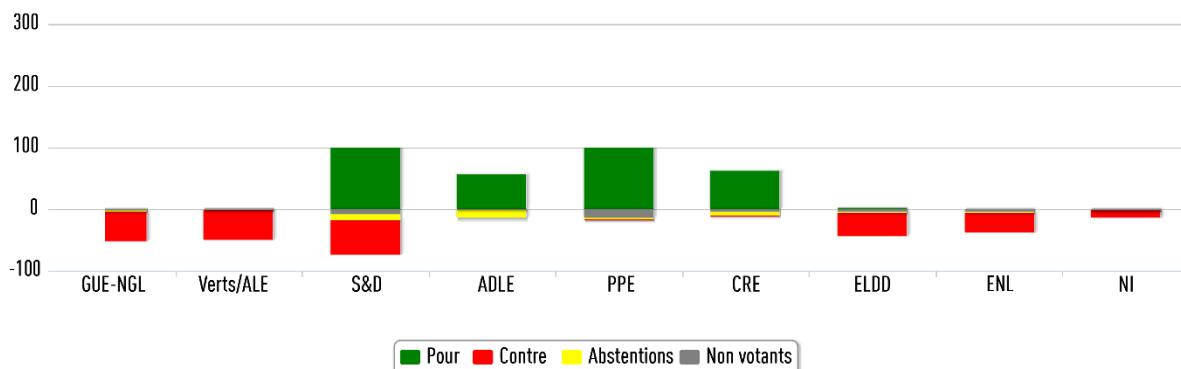


Europe Écologie

Verts/ALE

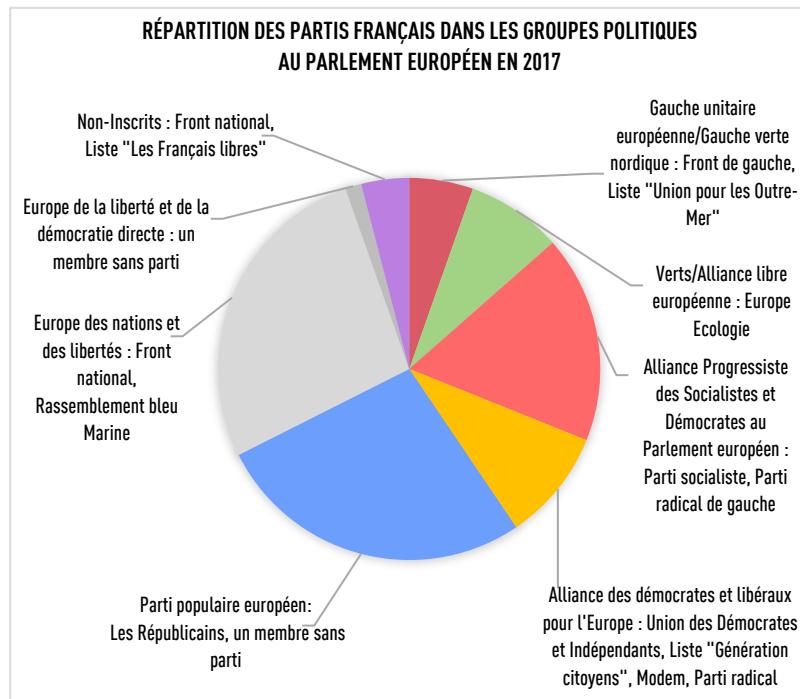
Les négociations du TTIP/TAFTA devraient-elles se poursuivre ?

Le vote des parlementaires européens



En 2013, les États membres ont confié à la Commission européenne le mandat de négocier un partenariat transatlantique de commerce et d'investissement (TTIP/TAFTA) avec les États-Unis.

Le 8 juillet 2015, le Parlement européen a voté, avec une majorité confortable de 61 %, pour la poursuite des négociations en précisant ses conditions. Au bout de trois ans, certains chapitres ont encore peu progressé et l'élection de Donald Trump laisse présager un gel des négociations. La France est le seul État membre qui a officiellement exprimé en 2016 un avis négatif sur la poursuite des négociations.



Les représentants français de la circonscription Sud-Ouest au Parlement européen étaient divisés à propos du TTIP/TAFTA, bien que la majorité d'entre eux ne soient pas favorables à la poursuite des négociations. En fait, seuls les deux députés Les Républicains ont soutenu le texte. Tous les autres élus de la région se sont opposés à la poursuite des négociations, sauf Robert Rochefort (Mouvement Démocratique) qui s'est abstenu.



Les négociations du TTIP/TAFTA devraient-elles se poursuivre ?

Le vote des parlementaires européens du Sud-Ouest*.

Pour

Michèle ALLIOT-MARIE

Franck PROUST



Les Républicains



Les Républicains

PPE

PPE

Contre

Jean-Luc MÉLENCHON

Louis ALIOT

Edouard FERRAND

Joëlle MÉLIN

José BOVÉ

Eric ANDRIEU



Front de Gauche



Front national



Front national



Front national



Europe Écologie



Parti socialiste

GUE/NGL

ENL

ENL

ENL

Verts/ALE

S&D

Virginie ROZIÈRE



Parti radical de gauche

S&D

Abstention

Robert ROCHEFORT

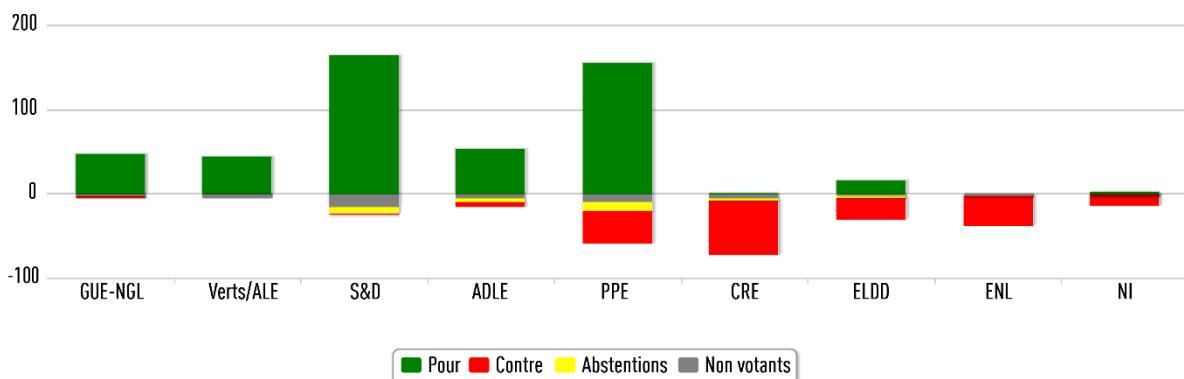


Mouvement Démocrate

ADLE

L'UE devrait-elle agir pour une plus grande inclusion sociale des réfugiés ainsi que pour leur intégration sur le marché du travail ?

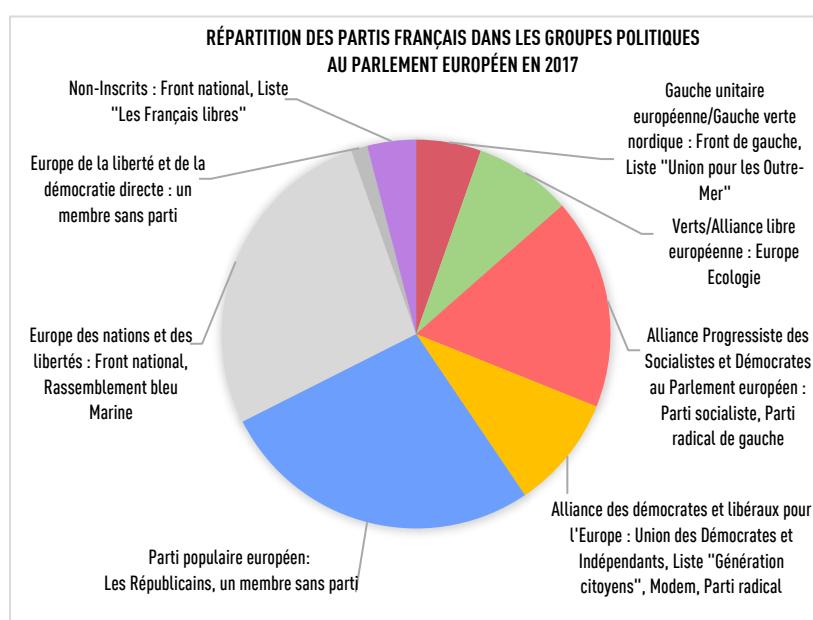
Le vote des parlementaires européens



En juillet 2016, le Parlement européen s'est prononcé sur un rapport d'initiative présenté par le député italien Brando Benifei, qui suggérait différentes solutions potentielles pour améliorer l'inclusion sociale des réfugiés ainsi que leur intégration sur le marché du travail.

Ce rapport soulignait la nécessité de faire une distinction entre mesures d'urgence et mesures à moyen terme. Il plaideait par ailleurs pour une accélération de la reconnaissance des diplômes et qualifications des réfugiés, et pour l'organisation d'un système d'apprentissage linguistique. Le rapport était défendu par les groupes GUE-NGL, Verts/ALE, S&D, ADLE et PPE, l'opposition étant

emmenée par la CRE, ELDD, ENL et aussi par quelques membres du PPE. Il a été approuvé par 69 % des votants.



Tous les membres du Front national de la région Sud-Ouest se sont opposés à l'introduction de mesures supplémentaires pour l'inclusion sociale des réfugiés. Inversement, les autres parlementaires de cette circonscription ont soutenu le rapport, à l'exception du député Les Républicains Franck Proust qui n'a pas participé au vote.

L'UE devrait-elle agir pour une plus grande inclusion sociale des réfugiés ainsi que pour leur intégration sur le marché du travail ?

Le vote des parlementaires européens du Sud-Ouest*.

Pour

Jean-Luc MÉLENCHON



Front de Gauche

Robert ROCHEFORT



Mouvement Démocrate

Michèle ALLIOT-MARIE



Les Républicains

José BOVÉ



Europe Écologie

Eric ANDRIEU



Parti socialiste

Virginie ROZIÈRE



Parti radical de gauche

GUE/NGL

ADLE

PPE

Verts/ALE

S&D

S&D

Contre

Louis ALIOT



Front national

Edouard FERRAND



Front national

Joëlle MÉLIN



Front national

ENL

ENL

ENL

Ne vote pas

Franck PROUST

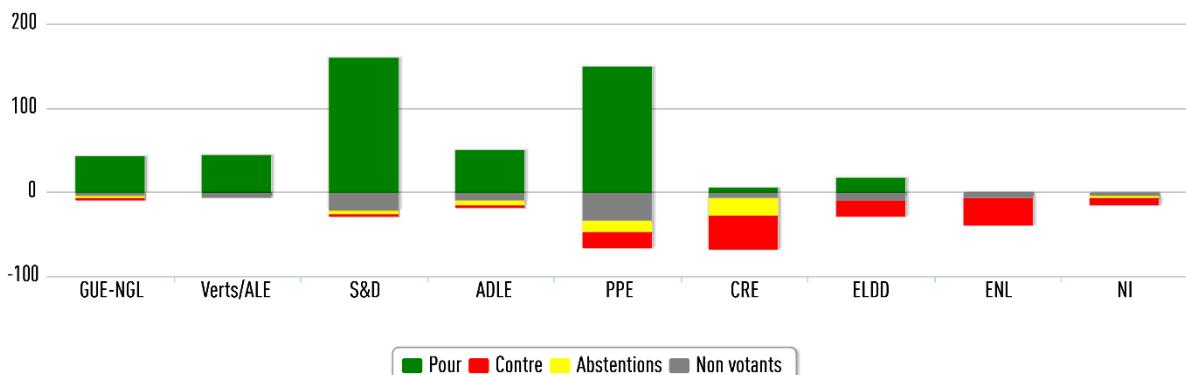


Les Républicains

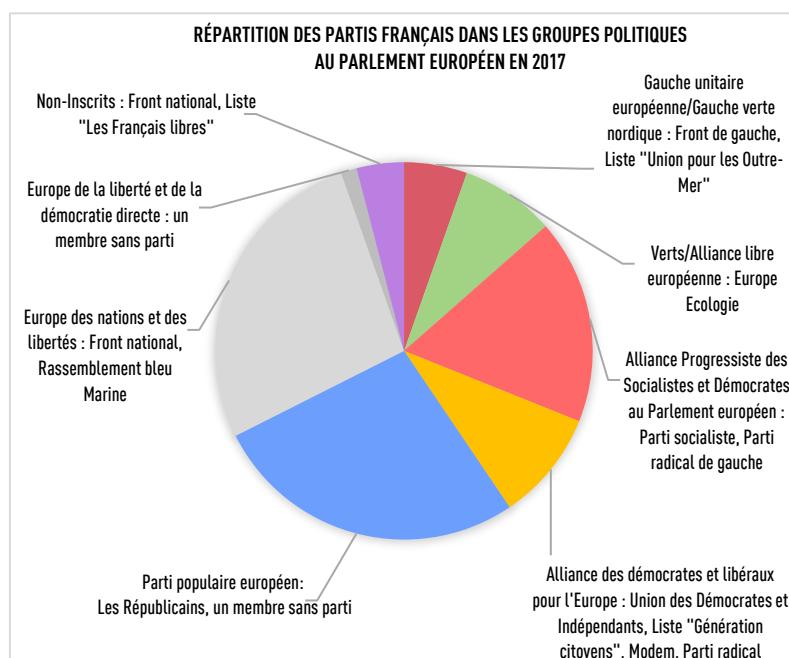
PPE

Les réfugiés devraient-ils faire l'objet d'une répartition en Europe ?

Le vote des parlementaires européens



Dès l'origine, la décision de répartir les réfugiés arrivant en Italie et en Grèce dans les autres États membres a été source de controverses et a même conduit à l'organisation d'un référendum en Hongrie. Le vote sur l'initiative du Parlement européen constitue une bonne occasion d'évaluer le degré de soutien au système des quotas par des députés représentant les 28 contextes nationaux. Même si le texte a été approuvé à une large majorité, de nombreux députés ont adopté une position critique. La proposition était soutenue par les groupes PPE, S&D, ADLE, Verts/ALE et GUE-NGL, et seuls les députés CRE, ENL et une partie de ceux du groupe ELDD ont voté contre la répartition des réfugiés.



Le vote des députés de la circonscription Sud-Ouest reflète de fortes divisions sur la question de la répartition des réfugiés. Les membres du Parti socialiste et des Verts ont soutenu le mécanisme proposé. Inversement, tous les députés Front national s'y sont opposés, tandis que les élus Les Républicains étaient partagés : Michèle Alliot-Marie s'est abstenu, mais Franck Proust a voté contre le mécanisme de répartition. Au sein du groupe GUE-NGL, Jean-Luc Mélenchon a été le seul parlementaire français à ne pas apporter son soutien à la proposition et il s'est abstenu.

Les réfugiés devraient-ils faire l'objet d'une répartition en Europe ?

Le vote des parlementaires européens du Sud-Ouest*.

Pour

José BOVÉ



Europe Écologie

Eric ANDRIEU



Parti socialiste

Virginie ROZIÈRE



Parti radical de gauche

Verts/ALE

S&D

S&D

Contre

Louis ALIOT



Front national

Edouard FERRAND



Front national

Joëlle MÉLIN



Front national

Franck PROUST



Les Républicains

ENL

ENL

ENL

PPE

Abstention

Jean-Luc MÉLENCHON



Front de Gauche

Michèle ALLIOT-MARIE



Les Républicains

GUE/NGL

PPE

Excusé

Robert ROCHEFORT



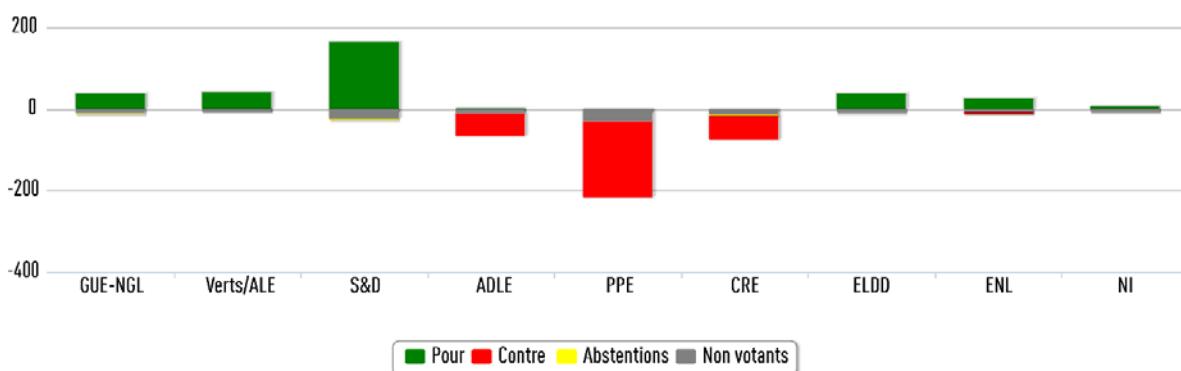
Mouvement Démocrate

ADLE

*Source : Institut Jacques Delors / Données : www.votewatch.eu

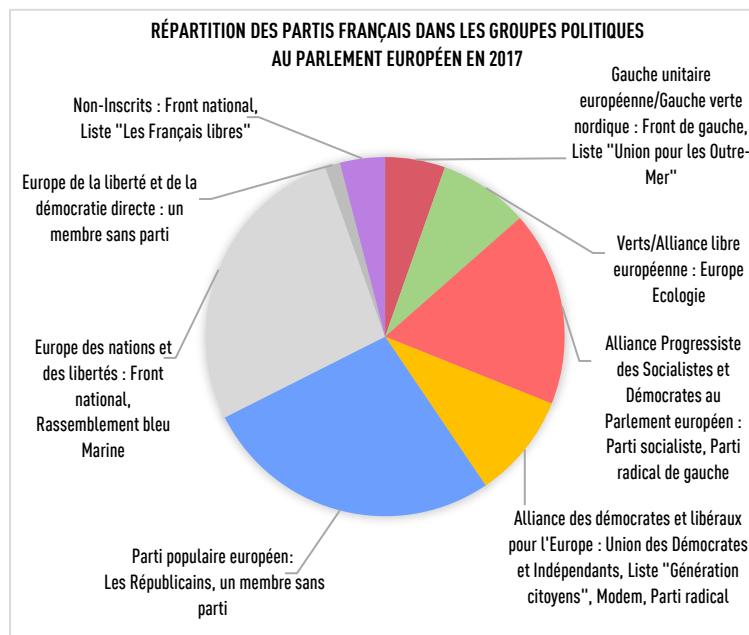
L'UE devrait-elle se concentrer davantage sur l'investissement public que sur la discipline budgétaire ?

Le vote des parlementaires européens élus en France



Bien que l'année dernière, la crise économique dans l'Union européenne ait été éclipsée par d'autres sujets urgents (le terrorisme, la crise des réfugiés, l'instabilité politique), le débat entre les partisans d'une hausse des dépenses publiques et les défenseurs des politiques d'austérité se poursuit.

Le Parlement européen est clairement divisé sur la question : lorsque le groupe eurosceptique a présenté un amendement au rapport sur le Semestre européen en 2015, qui appelait à diminuer les mesures d'austérité et à augmenter les dépenses publiques, 325 députés européens ont voté en faveur de cet amendement, tandis que 315 ont voté contre.



Les députés du Sud-Ouest de la France n'ont pas dévié de la ligne de leurs groupes politiques : les deux députés Les Républicains et Robert Rochefort (Mouvement Démocratique) se sont opposés à l'amendement et défendu des politiques de réduction du déficit budgétaire. Inversement, tous les autres députés – les parlementaires socialistes, ceux du Front national du Front de gauche et des Verts – ont soutenu une augmentation des investissements publics.

L'UE devrait-elle se concentrer davantage sur l'investissement public que sur la discipline budgétaire ? Le vote des parlementaires européens du Sud-Ouest*.

Pour

Edouard FERRAND



Front national

Joëlle MÉLIN



Front national

José BOVÉ



Europe Écologie

Eric ANDRIEU



Parti socialiste

Virginie ROZIÈRE



Parti radical de gauche

ENL

ENL

Verts/ALE

S&D

S&D

Contre

Robert ROCHEFORT



Mouvement Démocrate

Michèle ALLIOT-MARIE



Les Républicains

Franck PROUST



Les Républicains

ADLE

PPE

PPE

Absent

Jean-Luc MÉLENCHON



Front de Gauche

Louis ALIOT



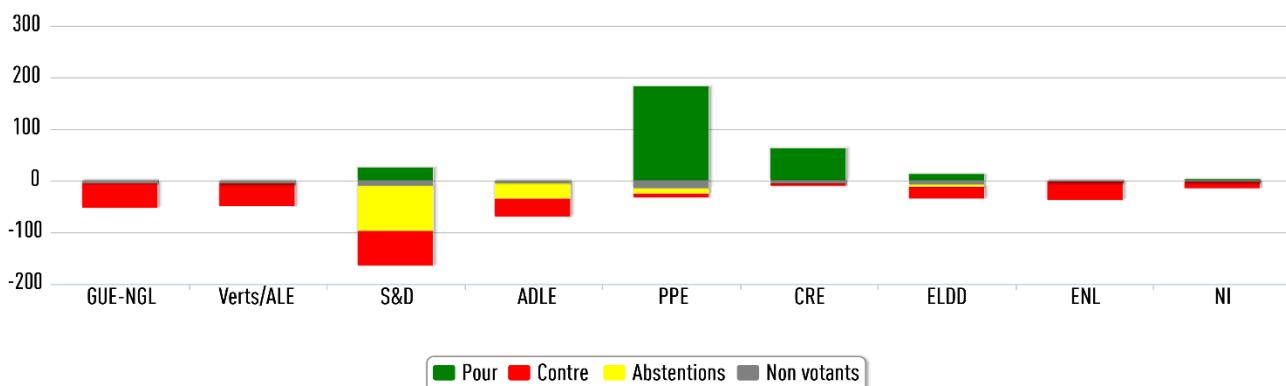
Front national

GUE/NGL

ENL

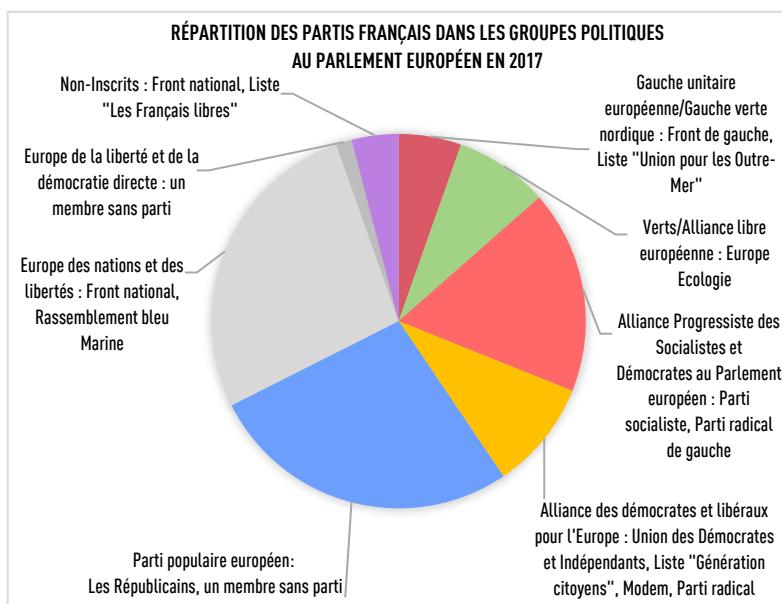
L'UE devrait-elle renouveler l'autorisation du glyphosate pour 7 années supplémentaires ?

Le vote des parlementaires européens



Certains sujets techniques font parfois la une des journaux. C'est le cas du renouvellement de l'approbation de l'utilisation des pesticides à base de glyphosate, alors que les produits traités avec cette substance sont soupçonnés d'avoir des effets néfastes sur la santé des consommateurs. Néanmoins, le débat a mis en lumière des divisions marquées, voire des positions irréconciliables entre les députés, mettant ainsi la Commission dans une situation délicate. Par exemple, le gouvernement français était farouchement opposé au renouvellement. Finalement, la Commission a décidé de renouveler temporairement l'autorisation du glyphosate.

Au Parlement européen, un amendement favorable au renouvellement pour une période de sept ans du glyphosate a été adopté à une très courte majorité de seulement 16 voix. Cet amendement était porté par les groupes PPE et CRE, tandis que la majorité des députés Verts/ALE, GUE/NGL, ENL et ELDD a voté contre. Le groupe ADLE hésitait entre abstention et opposition, mais les plus divisés étaient les membres du groupe S&D. Et si la résolution finale du Parlement invite au renouvellement, le texte appelle par ailleurs à une limitation de l'usage du glyphosate.



Il est intéressant d'observer que parmi les députés français de la circonscription Sud-Ouest, seuls Les Républicains ont soutenu le compromis alors que les membres de tous les autres partis ont voté contre, parfois à l'opposé de la position de leurs groupes politiques respectifs. Sur dix élus de cette circonscription, seuls les deux députés Les Républicains Franck Proust et Michèle Alliot-Marie ont approuvé le renouvellement de cette substance.

L'UE devrait-elle renouveler l'autorisation du glyphosate pour 7 années supplémentaires ?

Le vote des parlementaires européens du Sud-Ouest*.

Pour

Michèle ALLIOT-MARIE



Les Républicains

Franck PROUST



PPE

Contre

Jean-Luc MÉLENCHON



Front de Gauche

Louis ALIOT



Front national

Edouard FERRAND



Front national

Joëlle MÉLIN



Front national

Robert ROCHEFORT



Mouvement Démocrate

José BOVÉ



Europe Écologie

GUE/NGL

ENL

ENL

ENL

ADLE

Verts/ALE

Eric ANDRIEU

Virginie ROZIÈRE



Parti socialiste



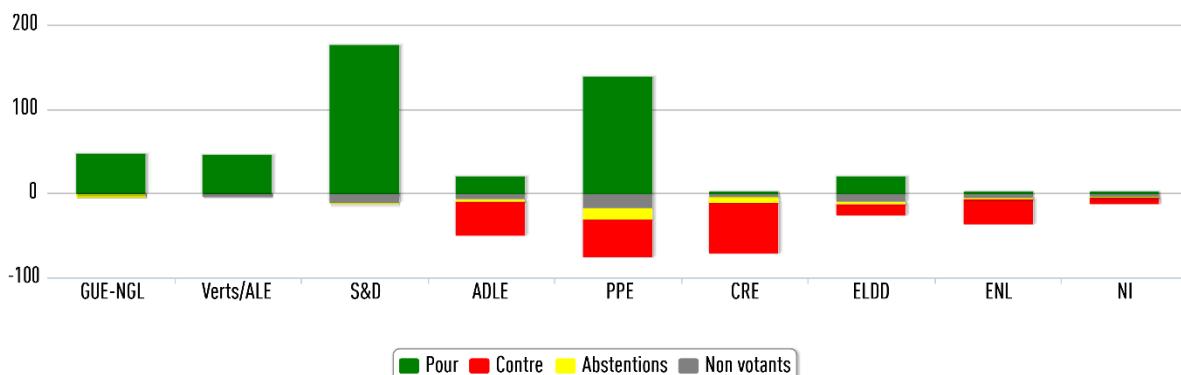
Parti radical de gauche

S&D

S&D

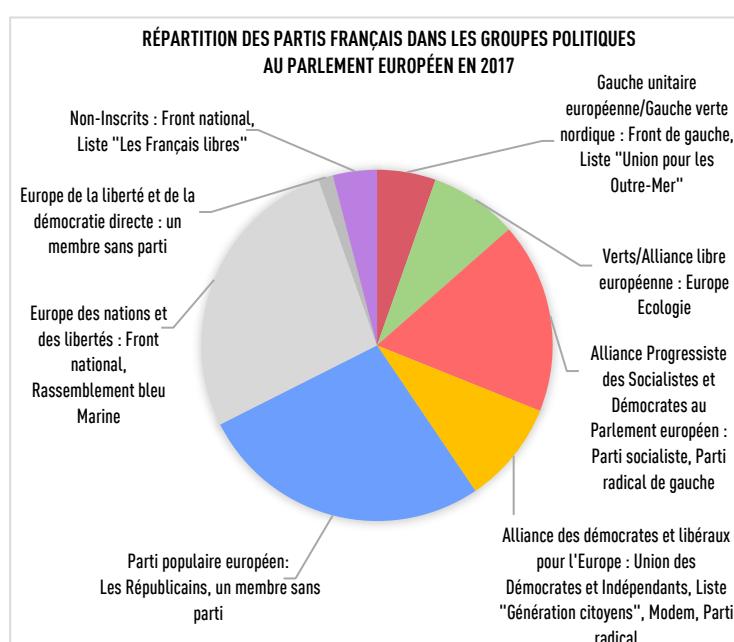
Faudrait-il harmoniser les charges sociales et les salaires des travailleurs détachés sur ceux des travailleurs locaux?

Le vote des parlementaires européens



De nombreuses entreprises envoient leurs employés travailler dans d'autres pays de l'UE, où les normes du travail sont souvent plus favorables que dans les pays d'origine. Le recours à des « travailleurs détachés » permet dans bien des cas à des entreprises de fausser la concurrence en versant à ces travailleurs des salaires inférieurs aux minima en vigueur dans le pays d'accueil. Pour prévenir ce qu'on appelle le « dumping social », les institutions européennes plaident pour que des normes salariales plus équitables soient appliquées pour un même emploi, y compris dans des pays différents. Dans ce contexte, un rapport élaboré par la commission de l'emploi et des affaires sociales a reçu un large soutien de la part de 66 % des députés européens, qui se sont prononcés pour un renforcement de la lutte contre le dumping social. Cette majorité était constituée des groupes GUE-NGL, Verts/ALE, S&D, PPE et de la plupart des députés ELDD.

Dans l'ensemble, les parlementaires français ont soutenu le renforcement des mesures de lutte contre le dumping social. Guillaume Balas, le député français qui avait été chargé de la rédaction du rapport, y a indiqué qu'il existe « un large éventail de pratiques abusives intentionnelles » dans ce domaine.



Les votes des députés de la circonscription Sud-Ouest reflètent le clivage entre leurs partis respectifs sur le dumping social. D'un côté, tous les députés présents Les Républicains, du Parti socialiste et des Verts ont voté en faveur du rapport sur le dumping social, rédigé par un socialiste d'une autre région, Guillaume Balas. De l'autre côté, tous les élus Front national de la circonscription Sud-Ouest ont rejeté la proposition d'intervention accrue de l'UE en matière de dumping social. Enfin, Jean-Luc Mélenchon a été l'un des rares membres du groupe GUE-NGL à choisir de s'abstenir sur cette question (les autres membres de son groupe ayant soutenu le rapport).

Faudrait-il harmoniser les charges sociales et les salaires des travailleurs détachés sur ceux des travailleurs locaux ?

Le vote des parlementaires européens du Sud-Ouest*.

Pour

Michèle ALLIOT-MARIE



Les Républicains

Franck PROUST



Les Républicains

José BOVÉ



Europe Écologie

Eric ANDRIEU



Parti socialiste

Virginie ROZIÈRE



Parti radical de gauche

PPE

PPE

Verts/ALE

S&D

S&D

Contre

Louis ALIOT



Front national

Edouard FERRAND



Front national

Joëlle MÉLIN



Front national

ENL

ENL

ENL

Abstention

Jean-Luc MÉLENCHON



Front de Gauche

GUE/NGL

Excusé

Robert ROCHEFORT



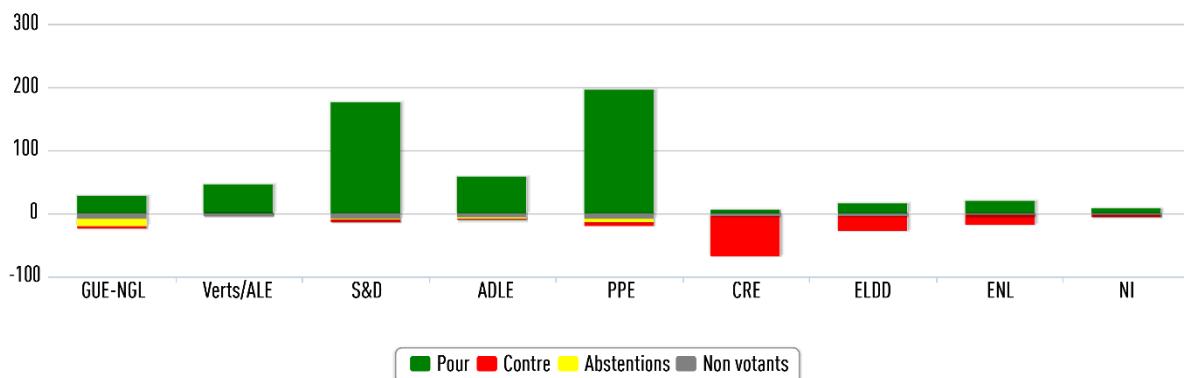
Mouvement Démocrate

ADLE



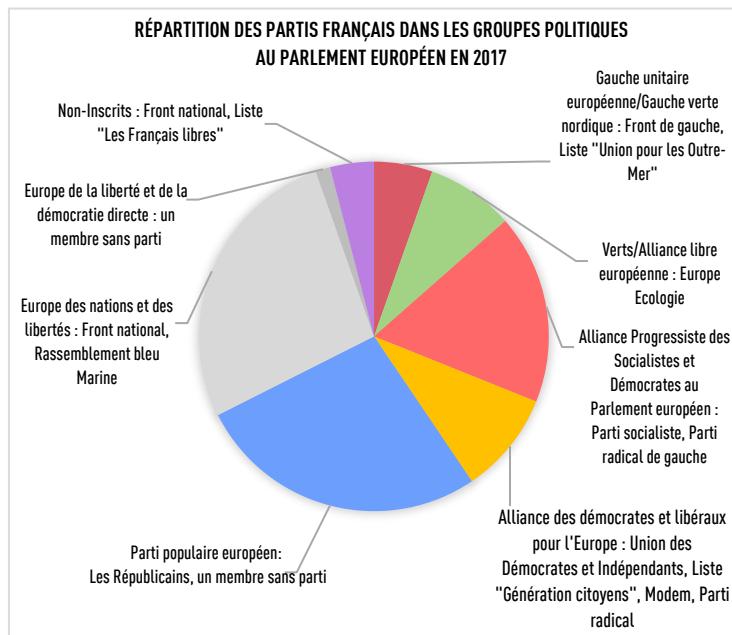
Faudrait-il une harmonisation fiscale au sein du marché unique ?

Le vote des parlementaires européens



Les disparités entre les politiques fiscales des différents États membres sont souvent source de controverse, plusieurs politiques favorables aux entreprises adoptées par certains États membres étant considérées comme néfastes pour l'économie des autres États membres. Dans le rapport sur la politique de concurrence approuvé par le Parlement européen en décembre dernier, les députés européens ont demandé à l'Union de ne pas se contenter de lutter contre les paradis fiscaux et de remédier aux lacunes : toutes les formes néfastes de concurrence fiscale au sein du marché intérieur devraient être contrées en renforçant la coordination et la convergence des politiques fiscales dans l'Union.

La grande majorité des députés européens a soutenu cette initiative (environ 79 %) et seuls les députés européens irlandais et britanniques ont fait preuve d'une opposition considérable.



L'ensemble des élus de la circonscription Sud-Ouest a soutenu l'appel au renforcement de la convergence et de la coordination des politiques fiscales au sein de l'UE. Deux députés seulement n'ont pas voté pour ce texte. D'une part Louis Alliot (Front national) qui a été le seul membre de son parti à ne pas soutenir cette proposition. D'autre part, le leader du Front de gauche, Jean-Luc Mélenchon, qui avait voté en faveur du texte pendant la séance plénière, mais qui a ensuite indiqué qu'il voulait s'abstenir.

Faudrait-il une harmonisation fiscale au sein du marché unique ?

Le vote des parlementaires européens du Sud-Ouest*.

Pour

Jean-Luc MÉLENCHON



Front de Gauche

Edouard FERRAND



Front national

Joëlle MÉLIN



Front national

Robert ROCHEFORT



Mouvement Démocrate

Michèle ALLIOT-MARIE



Les Républicains

Franck PROUST



Les Républicains

GUE/NGL

ENL

ENL

ADLE

PPE

PPE

José BOVÉ



Europe Écologie

Eric ANDRIEU



Parti socialiste

Virginie ROZIÈRE



Parti radical de gauche

Verts/ALE

S&D

S&D

Abstention

Louis ALIOT

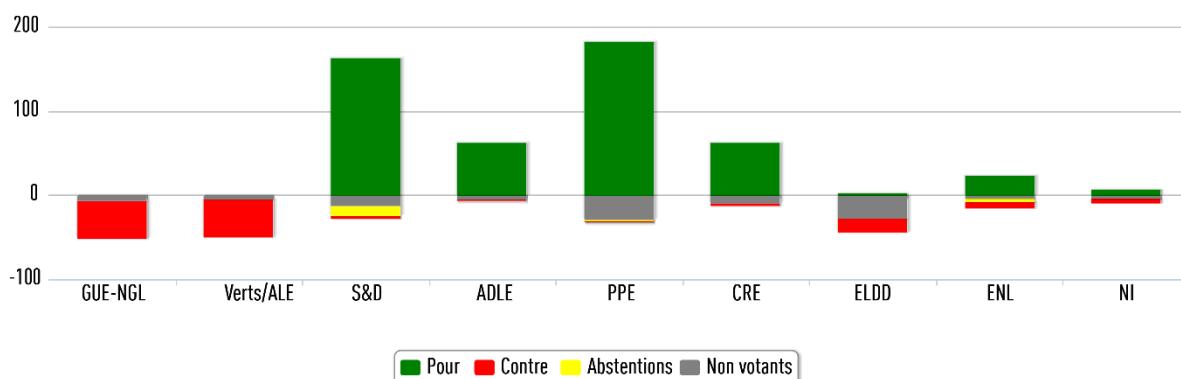


Front national

ENL

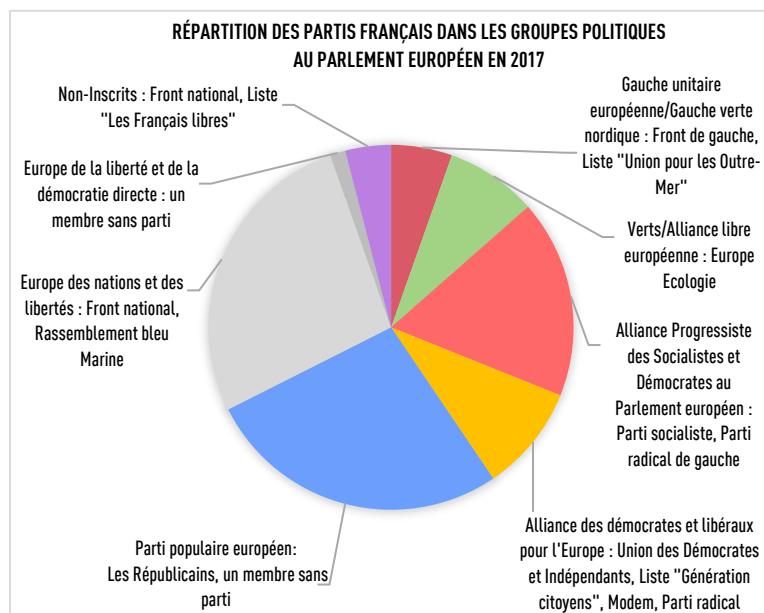
Le secret des affaires devrait-il être protégé ?

Le vote des parlementaires européens



Constance Le Grip, députée Les Républicains d'Île-de-France, a élaboré un rapport législatif sur l'harmonisation de la définition et de la protection des savoir-faire et des informations commerciales dans tous les États membres. Le Parlement a approuvé ce rapport à une large majorité (77 %), issue des voix des groupes S&D, ADLE, PPE, CRE et ENL. En revanche, les autres groupes politiques (Verts/ALE, GUE-NGL et ELDD) s'y sont opposés. Une première version de la directive avait été proposée par la Commission en 2013. Elle contenait une définition commune des secrets d'affaires ainsi qu'un dispositif encadrant les demandes de réparation par les victimes de vol de ces secrets d'affaires. Toutefois, le texte avait été critiqué en raison de possibles conséquences négatives sur la liberté d'information.

Il est intéressant de noter que le groupe d'extrême-droite Europe des Nations et des Libertés a soutenu le rapport de Constance Le Grip et a contribué à son adoption, ce qui se produit rarement en plénière.



Il est intéressant d'observer que presque tous les députés, y compris ceux du Front national, des Républicains et du Mouvement Démocrate ont soutenu le rapport Le Grip et contribué à son adoption. Seuls deux représentants de la circonscription Sud-Ouest ont voté contre la protection des secrets d'affaires : Jean-Luc Mélenchon (Front de gauche) et José Bové (Verts). De leur côté, les socialistes étaient divisés et tandis que Virginie Rozière a soutenu le projet de la Commission, Éric Andrieu n'a pas participé au vote.

Le secret des affaires devrait-il être protégé ?

Le vote des parlementaires européens du Sud-Ouest*.

Pour

Louis ALIOT



Front national

Edouard FERRAND



Front national

Joëlle MÉLIN



Front national

Robert ROCHEFORT



Mouvement Démocrate

Michèle ALLIOT-MARIE



Les Républicains

Franck PROUST



Les Républicains

ENL

ENL

ENL

ADLE

PPE

PPE

Virginie ROZIÈRE



Parti radical de gauche

S&D

Contre

Jean-Luc MÉLENCHON



Front de Gauche

José BOVÉ



Europe Écologie

GUE/NGL

Verts/ALE

Ne vote pas

Eric ANDRIEU

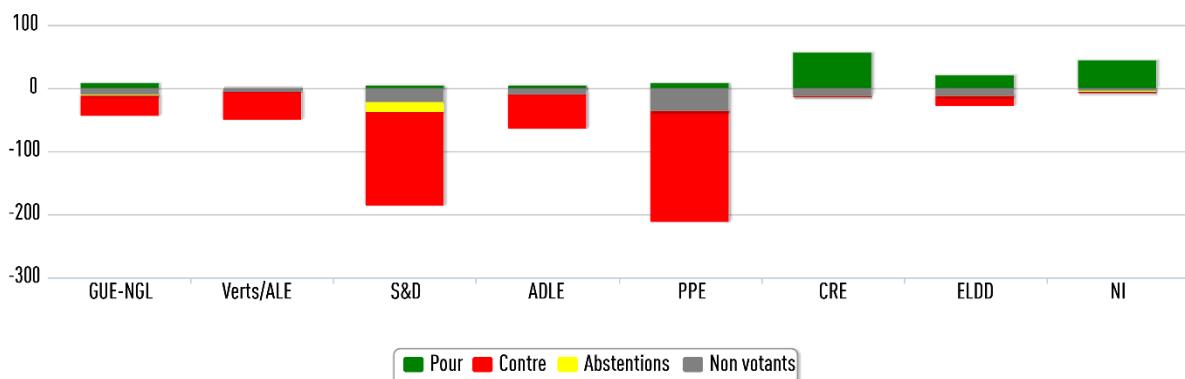


Parti socialiste

S&D

L'UE devrait-elle s'opposer à l'instauration de normes minimales pour la mise en œuvre des garanties pour la jeunesse ?

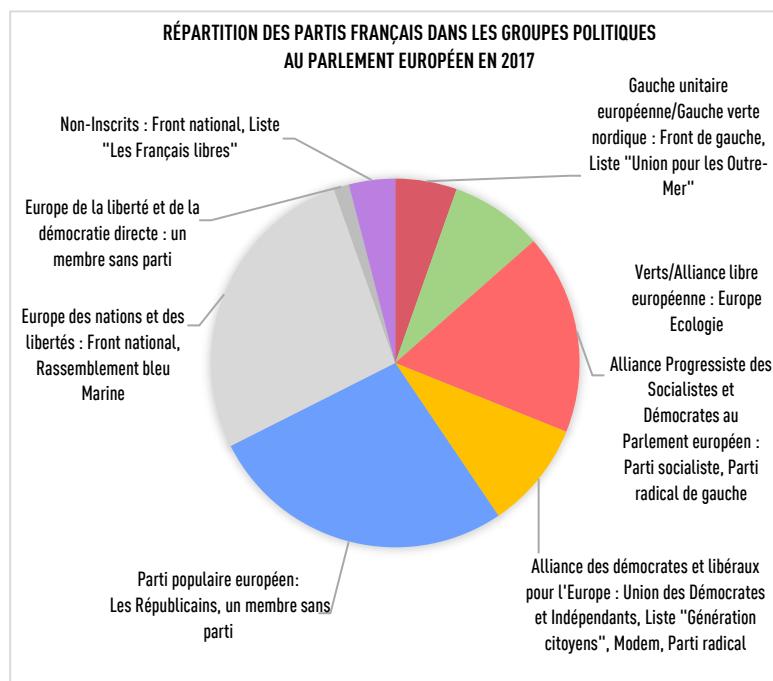
Le vote des parlementaires européens élus en France



La politique sociale relève généralement de la compétence des États membres de l'Union européenne. Toutefois, à certaines occasions, la Commission a essayé d'établir des cadres communs en matière de normes sociales et du travail dans l'UE.

Une résolution approuvée par le Parlement européen a ainsi appelé la Commission à proposer un cadre juridique européen comprenant des normes minimales contraignantes pour la mise en œuvre des garanties pour la jeunesse, y compris en ce qui concerne la qualité de l'apprentissage, des salaires décents pour les jeunes et l'accès aux services publics de l'emploi.

Le groupe CRE, conservateur et critique à l'égard des institutions européennes, était opposé à cette proposition et a déposé un amendement visant à supprimer la phrase correspondante. Finalement, la majorité des députés a soutenu l'appel à la mise en place d'un cadre européen dans ce domaine, à l'exception des parlementaires CRE, ENL et d'une partie des députés ELDD qui ont voté en faveur de l'amendement.



La plupart des députés français de la circonscription Sud-Ouest ont rejeté cet amendement et soutenu la mise en place d'un nouveau cadre juridique. Si tous les membres présents des Républicains, du Parti socialiste, du Mouvement Démocrate, des Verts et du Front de gauche se sont opposés à l'amendement, les députés du Front national sont restés fidèles à leur position et voté contre l'introduction de normes minimales européennes en matière de garanties pour la jeunesse. Ainsi, sur les dix élus de la circonscription, seuls Joëlle Mélin, Louis Alliot et Édouard Ferrand ont soutenu la proposition.

L'UE devrait-elle s'opposer à l'instauration de normes minimales pour la mise en œuvre des garanties pour la jeunesse ?

Le vote des parlementaires européens du Sud-Ouest*.

Pour

Louis ALIOT



Front national

Edouard FERRAND



Front national

Joëlle MÉLIN



Front national

ENL

ENL

ENL

Contre

Jean-Luc MÉLENCHON



Front de Gauche

Robert ROCHEFORT



Mouvement Démocrate

Franck PROUST



Les Républicains

José BOVÉ



Europe Écologie

Virginie ROZIÈRE



Parti radical de gauche

GUE/NGL

ADLE

PPE

Verts/ALE

S&D

Absent

Michèle ALLIOT-MARIE



Les Républicains

Eric ANDRIEU



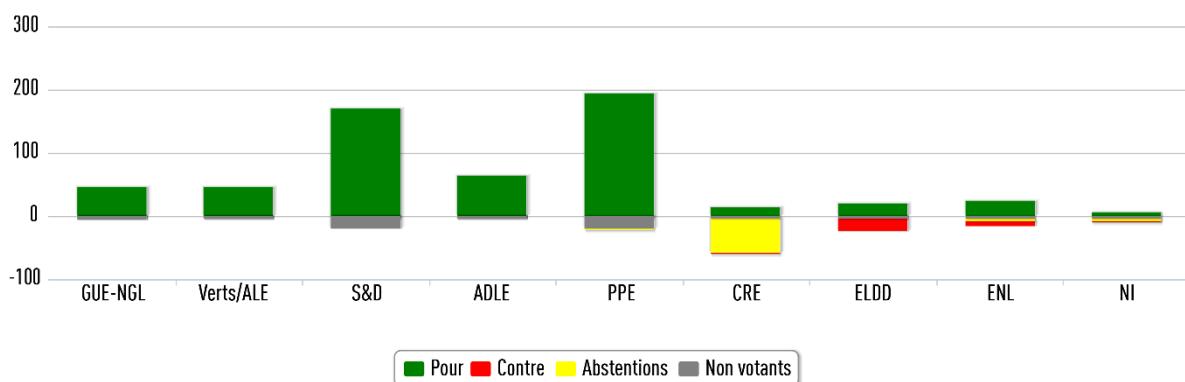
Parti socialiste

PPE

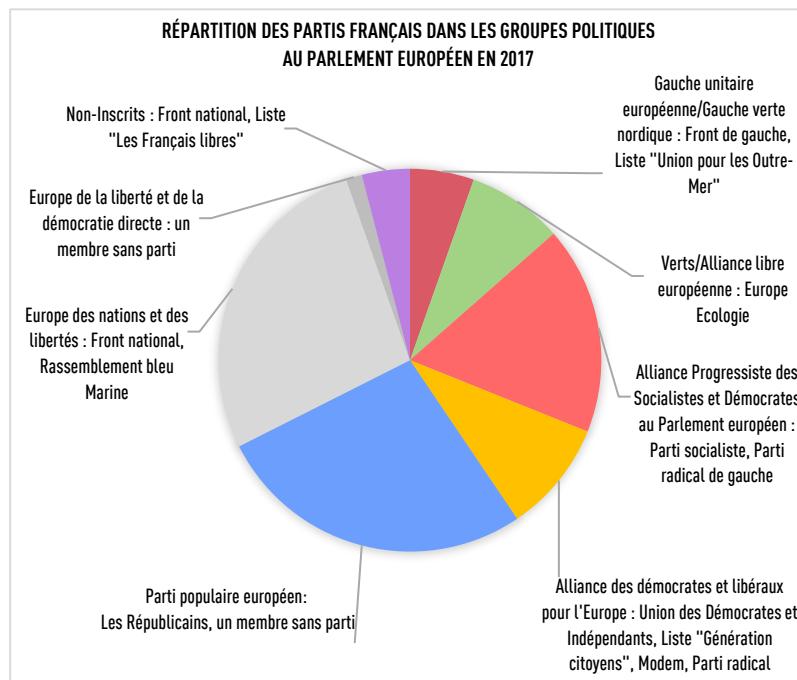
S&D

L'accès aux données bancaires liées au blanchiment d'argent devrait-il être facilité ?

Le vote des parlementaires européens



Dans le cadre du programme plus vaste de l'Union sur les mesures visant à lutter contre l'évasion et la fraude fiscales, le Parlement européen a adopté une proposition en vue de faciliter l'accès des autorités fiscales aux informations sur le blanchiment d'argent. En réalité, la lutte contre le blanchiment d'argent et celle contre l'évasion fiscale sont souvent interconnectées. Cette initiative spécifique et technique a été bien accueillie par les députés européens qui ont largement approuvé la proposition.



Même si certaines délégations nationales comme les délégations britannique et polonaise ont exprimé leur désaccord, les députés européens français ont soutenu à l'unanimité le projet d'intensifier la coopération sur ce sujet. Le rapport a été élaboré par un député socialiste français, Emmanuel Maurel.

Cette initiative a été très bien accueillie par les députés français, 67 d'entre eux ayant voté pour le texte final. De même, les représentants de la région Sud-Ouest présents lors de la plénière, ont tous dit « oui » aux nouvelles mesures.

L'accès aux données bancaires liées au blanchiment d'argent devrait-il être facilité ?

Le vote des parlementaires européens du Sud-Ouest*.

Pour

Jean-Luc MÉLENCHON



Front de Gauche

Louis ALIOT



Front national

Edouard FERRAND



Front national

Joëlle MÉLIN



Front national

Michèle ALLIOT-MARIE



Les Républicains

Franck PROUST



Les Républicains

GUE/NGL

ENL

ENL

ENL

PPE

PPE

José BOVÉ



Europe Écologie

Eric ANDRIEU



Parti socialiste

Virginie ROZIÈRE



Parti radical de gauche

Verts/ALE

S&D

S&D

Ne vote pas

Robert ROCHEFORT



Mouvement Démocrate

ADLE